

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 14 AVRIL 2008

--oOo--

DELIBERATION N° 12

**OBJET : PROJET DE TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE LOCALE
PRESENTEE PAR L'INDEPENDANT**

RAPPORTEUR : M. Christian BOURQUIN

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,

VU la demande du 2 avril 2008 présentée par la société Télévision du Midi SAS du groupe l'Indépendant ;

Entendu le rapport de son Président ;

Et après en avoir délibéré,

L'assemblée départementale, sensible à la nécessité de développer l'information locale télévisuelle, attachée à la défense du service de l'information au public et à l'intérêt général

DECIDE

- de prendre acte du projet mené par le groupe l'Indépendant – Midi Libre de création d'une chaîne de télévision locale couvrant l'ensemble du département et nécessitant une demande d'attribution par le CSA d'une fréquence de télévision numérique terrestre
- de donner un avis de principe favorable à ce projet ;
- de s'inscrire comme partenaire de cette opération sous des formes juridiques et financières esquissées dans la lettre adressée le 10 Avril à Monsieur le Président Directeur Général de L'Indépendant – Midi Libre.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Christian BOURQUIN

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 28 voix pour, 1 contre, 2 abstentions

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Jacques BOUILLE, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Jean CODOGNES, M. Henri DEMAY (absent ayant donné pouvoir à M. Christian BOURQUIN), M. Pierre ESTEVE, M. Serge FA, M. Robert GARRABE, M. Guy ILARY, M. Jean-Jacques LOPEZ, Mme Hermeline MALHERBE-LAURENT, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, Mme Ségolène NEUVILLE, M. René OLIVE, M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI, M. Alexandre REYNAL, M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG (absent ayant donné pouvoir à M. Jean RIGUAL), M. Fernand SIRE (absent ayant donné pouvoir à M. Bernard REMEDI), M. Jean SOL, M. Jean VILA

A VOTE CONTRE : M. Christian BLANC

SE SONT ABSTENUS : M. Henri CARBONELL, Mme Véronique VIAL-AURIOL

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Madame Ségolène NEUVILLE faisait fonction de Secrétaire.